

DEPARTEMENT DU CANTAL

SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ

DECISION DE LA PRESIDENTE n°2025-496
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET :
Extension de l'espace d'hébergement du progiciel NetADS

La Présidente de Saint-Flour Communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du conseil communautaire n°2020-136 en date du 30 Juillet 2020 et n°2020-273 en date du 13 octobre 2020 portant délégation d'une partie des attributions de l'organe délibérant à la Présidente ;

Vu la décision de la présidente n°2021-01 en date du 4 janvier 2021 pour l'hébergement du progiciel NetADS et la maintenance pour une durée d'abonnement de 5 ans auprès de la société OCI Urbanisme ;

Considérant que la collectivité approche du quota d'espace de stockage qui lui est alloué dans le cadre de l'hébergement du logiciel NetADS.

Considérant la nécessité d'étendre l'espace d'hébergement du logiciel de 60 gigaoctets ;

Vu la proposition de la société OCI Urbanisme – PAT La Vatine – 7 rue Jacques Monod – 76130 MONT SAINT AIGNAN ;

DECIDE

Article 1 : D'approuver et de signer la proposition de devis relatif à l'extension de l'espace d'hébergement du progiciel NetADS de 60 gigaoctets transmis par la société OCI Urbanisme – PAT La Vatine – 7 rue Jacques Monod – 76130 MONT SAINT AIGNAN pour un montant de 372 € HT annuel soit 446,40 € TTC ;

Article 2 : De dire que les crédits seront inscrits aux budgets primitifs 2025 et suivants, chapitre 011.

Article 3 : Qu'ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Trésorier de Saint-Flour.

Article 4 : De dire que tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être présenté devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait à Saint-Flour, le 4 août 2025

La Présidente,

Céline CHARRIAUD



Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance du conseil communautaire.

Transmise en Préfecture le 27 AOÛT 2025

Publiée sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, le **27 AOÛT 2025**



DEVIS

Devis N°	Date	Validité
DE20250194	01/08/2025	30/11/2025

OCI URBANISME
7 rue Jacques Monod
Parc de la Vatine
76130 Mont Saint Aignan
Tél. : 02 79 41 02 00
Email : contact@oci-urbanisme.fr

Objet Extension espace hébergement NetADS
Affaire
Commercial Benoit CHALMETON

SAINT FLOUR COMMUNAUTE
Village d'entreprises
ZA du Rozier - Coren
15100 SAINT FLOUR
France
N° de TVA : FR76200066660
N° Siret : 20006666000016
Code client : CC15100
Mode de paiement : Virement 30 jours nets

Remarques

Référence	Désignation	Unité	P.U. € HT	Qté	Tx Remise	Mt Rem HT	Montant € HT	Code TVA
HEBERG	HEBERGEMENT - Extension de l'espace de stockage de 60 Go supplémentaires (passage de 60 à 120 Go)	An	372,00	1,000			372,00	5

Code	Base € HT	Taux TVA	Montant TVA €
5	372,00	20,00	74,40

Total € HT	372,00
Net € HT	372,00
Total TVA €	74,40
Total € TTC	446,40
NET A PAYER €	446,40

Coordonnées bancaires - CIC MONT SAINT AIGNAN COQUETS
IBAN : FR76 3002 7160 5500 0201 3000 136 - BIC : CMCIFRPP
Pour toute commande, merci de bien vouloir indiquer :
le numéro de commande ou d'engagement :

Bon pour accord :

Le :

Le présent devis, signé, vaut acceptation des Conditions Générales de Vente et du DPA, avenant relatif au traitement des données personnelles, consultables aux adresses suivantes : <https://www.oci-urbanisme.fr/wp-content/uploads/2024/03/OCI-Urbanisme-ConditionsGeneralesVente-v1.20-20240322.pdf> et <https://www.oci-urbanisme.fr/wp-content/uploads/2023/01/DPA.pdf>

OCI URBANISME - SAS au capital social de 493 100 € - RCS Rouen B 509 182 895 - SIRET 509 182 895 00011 - N/Id CEE FR 69 509 182

Siège - 7 rue Jacques Monod - La Vatine - 76130 MONT SAINT AIGNAN - Tél. 02 79 41 02 00 - Email

contact@oci-urbanisme.fr Page 1/1
015-200066660-20250804-DEC2025-496-AU
Date de télétransmission : 27/08/2025
Date de réception préfecture : 27/08/2025